

**VIE DE LA COMMUNE****INFORMATIONS DIVERSES****\* ELECTIONS MUNICIPALES DU DIMANCHE 15 MARS, quelques précisions concernant ce scrutin**

- La population de la commune étant passée en dessus de 500 habitants, le nouveau conseil municipal sera composé de **15 membres**. Les candidatures déposées en sous-préfecture étant au nombre de 16, chaque électeur devra rayer au minimum 1 nom sur son bulletin de vote. Sinon seuls les 15 premiers noms seront retenus.

- Il n'est plus possible de voter pour des personnes n'ayant pas déposé leur candidature avant le 27/02. Il est donc inutile de rajouter des noms sur les bulletins de vote.

- Etant donné que le nombre de candidats pour le 1er tour est plus élevé que l'effectif du conseil municipal, en cas de 2nd tour, il n'y aura pas de possibilité de nouvelles candidatures.

- Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

**\* J'AIME LA LOIRE PROPRE :** Rendez-vous samedi 7 mars à la cantine de l'école pour l'action citoyenne de nettoyage de la nature. Nous invitons toutes les personnes souhaitant participer à nous rejoindre dès 8h30. Au programme : accueil des bénévoles avec une boisson chaude ou froide, organisation des tournées suivant le nombre de personnes présentes. Sacs, gants et chasubles seront fournis. Au retour, après un point sur nos collectes, boissons et gouters seront offerts ainsi qu'un petit cadeau pour les enfants (qui seront obligatoirement accompagnés d'un de leurs parents). Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie et demander Julie.

**\* LA PREFECTURE COMMUNIQUE :**

- Pour lutter contre le retour de la grippe aviaire les volailles de basse-cour doivent être maintenues dans un enclos fermé et être nourries à l'intérieur du poulailler pour éviter le contact avec les oiseaux sauvages.

- Suite à l'arrêté préfectoral classant la Loire en cercle 3 pour la protection des troupeaux contre le loup, les éleveurs ovins ou caprins peuvent bénéficier d'aides. Les dossiers sont à déposer à la DDT avant le 31 mai. (informations sur [loire.gouv.fr](http://loire.gouv.fr) )

**.....ECHOS DES ASSOCIATIONS.....**

**\* ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :** il est encore temps de vous inscrire pour la soirée Paëlla (poulet basquaise)-karaoké du Sou des écoles samedi 14 mars. Pensez à retourner vos bulletins en mairie avant le 9 mars, des cartes d'inscription sont disponibles en mairie. Il est également possible de prendre à emporter.

**\* INFOS PAROISSE :**

- MESSES : messe à l'église des Moulins dimanche 29 mars à 10h30.

**\* CLUB DE L'AMITIE :** le Club de l'Amitié organise son concours de belote le vendredi 27 mars à partir de 13h30 à la salle des fêtes de Cherier. Toutes les doublettes seront primées.

**\* LES CHEMINS DE TRAVERSE :** Un après-midi en 3 temps est proposé à tous les intéressés pour samedi 7 mars

- BALADE GUIDEE de 11km au départ de La Condamine (dénivelé 300m) départ en voiture à 14H devant la mairie de Moulins-Cherier puis rando sur les hauts de St Just en Chevalet.

- à 18h APERITIF+LECTURE de récits des veillées d'antan (la galipote, les bêtes pharamines, la chasse maligne...) à la Condamine (ouvert à tous, payant)

- à 19h REPAS PIZZA BIO à volonté autour du four à pain d'Anouk. Sur réserve au 04 77 63 14 67 ou 04 77 63 32 29. (17€ le repas complet).